

4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 13 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation. Ce pourcentage représente moins de 10 % en Hongrie, en Irlande, en Italie, au Japon et en République tchèque, mais plus de 20 % au Mexique et en Nouvelle-Zélande.
- La part des dépenses publiques consacrée à l'éducation a légèrement augmenté entre 1995 et 2010 dans la plupart des pays.
- Les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales entre 2008 et 2010 dans près de la moitié des pays de l'OCDE, bien qu'aucune tendance claire ne se dessine dans l'ensemble.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur représentent plus du double de celles consacrées à l'enseignement supérieur.

Description

La part de l'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques donne des indications sur l'importance accordée à l'éducation par rapport à d'autres domaines du secteur public, tels que la santé, la sécurité sociale et la sécurité nationale. Depuis le milieu des années 90, la plupart des pays de l'OCDE ont cherché à consolider les budgets publics et l'éducation a dû rivaliser avec d'autres secteurs pour l'obtention des crédits publics. Récemment, la crise économique a mis les finances publiques sous pression à tel point que le budget de l'éducation pourrait être revu à la baisse. Cet indicateur évalue la variation des dépenses publiques d'éducation, en valeur absolue et par rapport à la taille des budgets publics.

Résultats

L'éducation est une priorité pour les gouvernements. Les dépenses publiques d'éducation ont progressé en pourcentage des dépenses publiques totales entre 1995 et 2005 dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Le Canada, la France, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Portugal sont les seuls pays qui échappent à ce constat.

La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales a diminué dans deux tiers environ des pays entre 2005 et 2010, car les dépenses publiques totales ont augmenté plus rapidement que les dépenses d'éducation.

Bien qu'aucune tendance claire d'ensemble ne se dessine quant à l'évolution de la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales durant la crise économique, dans 14 des 30 pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales entre 2008 et 2010.

Les dépenses publiques sont plus décentralisées dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur que dans l'enseignement supérieur. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 50 % des fonds publics affectés à ces niveaux d'enseignement proviennent de l'exécutif central, contre 87 % pour l'enseignement supérieur.

Le système public de financement n'est totalement centralisé dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur qu'en Nouvelle-Zélande, alors qu'il l'est dans l'enseignement supérieur dans neuf pays (au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en République slovaque).

Tendances

Ces 15 dernières années (entre 1995 et 2010), les dépenses publiques d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont légèrement progressé dans deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Cependant, entre 2005 et 2010 les dépenses publiques d'éducation ont régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans un peu moins de deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Cette régression a été particulièrement forte (égale ou supérieure à 1 point de pourcentage) aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Islande, au Mexique, en Norvège, en Pologne et en Slovaquie.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les dépenses publiques totales correspondent à la somme des dépenses en capital et des dépenses de fonctionnement non remboursables de tous les niveaux de l'exécutif (central, régional et local). Elles incluent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement ainsi que les aides publiques aux ménages (par exemple, les bourses, les prêts d'études et les aides au titre des frais de subsistance et des frais de scolarité des élèves/étudiants) et à d'autres entités privées au titre de l'éducation (par exemple, les subventions aux entreprises privées ou aux organisations syndicales au titre de la formation sous contrat d'apprentissage).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

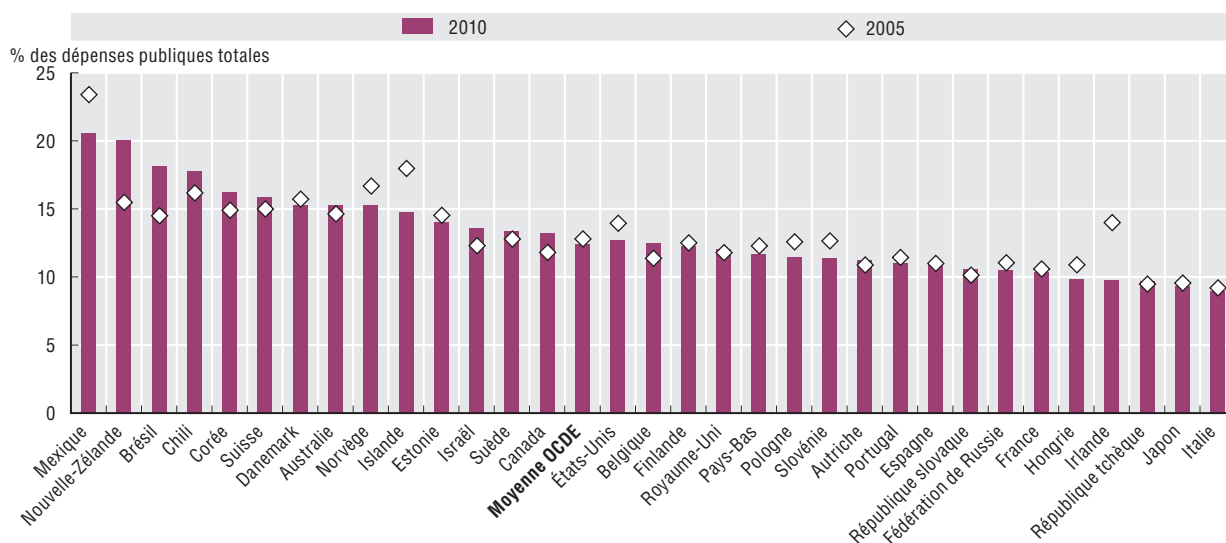
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La répartition de l'ensemble des dépenses publiques d'éducation.
- La provenance initiale du financement public de l'enseignement et les destinataires des ressources d'éducation selon les niveaux de l'exécutif (en ligne).

Graphique 4.5. Évolution des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2005, 2010)

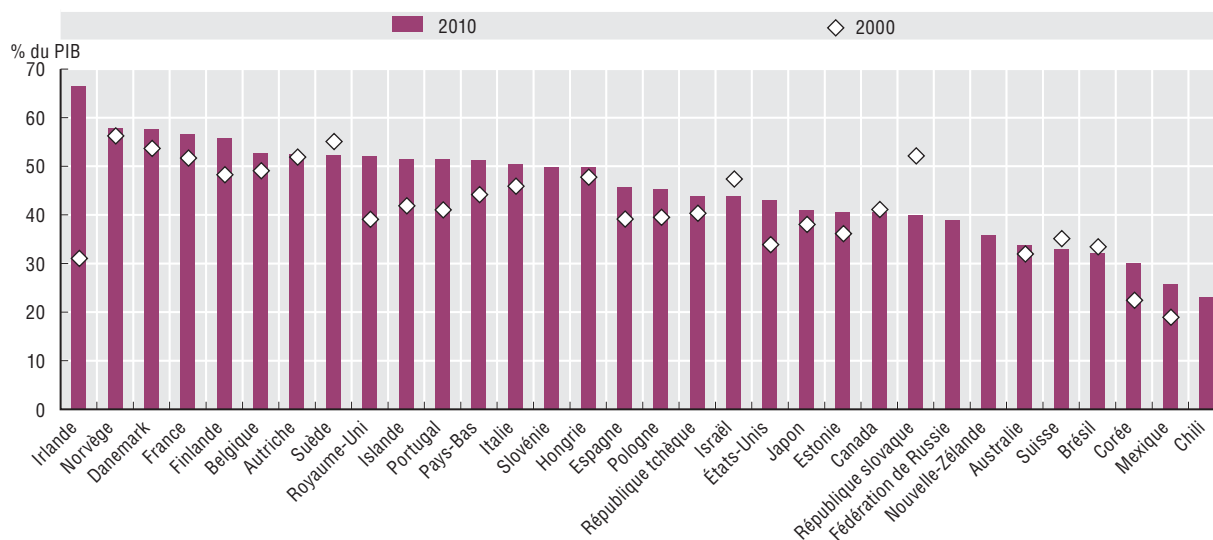
Ce graphique montre les dépenses publiques totales d'éducation (qui comprennent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les dépenses telles que les aides publiques aux ménages) en pourcentage des dépenses publiques totales et leur évolution.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868046>.

Graphique 4.6. Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB (2000, 2010)

Ce graphique montre l'importance des dépenses publiques dans l'économie nationale. Ces données apportent une base de référence pour examiner la part des dépenses publiques qui est consacrée à l'éducation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B4.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868065>.



Extrait de :
Education at a Glance 2013
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2013 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-19-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.